



Fin de la 4ème session de leur commission mixte

Le Ghana et le Togo huilent leur moteur de coopération

L'une des intentions fortes exprimées par la partie ghanéenne comme celle togolaise à cette 4ème session tenue du 25 au 27 juillet 2017 à Accra est l'ouverture prochaine de toutes les frontières terrestres entre les deux pays, 24 h/24. La mise en œuvre de cette ambition répondrait à l'une des préoccupations de la CEDEAO qu'est l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire...

P 3

CULTURE



Alerte / Tourisme

Peur sur l'avenir du site Koutamakou

Le site de Koutamakou en pays Tamberma dans le nord-Togo, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, court le danger de perdre le soutien de l'organisation onusienne et les aides financières qui les accompagnent...

P 9

COMMERCE

Le « Made in Togo » fait sa foire



P 5

DOSSIER

Journée de la Femme africaine

Leadership des femmes togolaises



PP 6 & 7

EDITORIAL

Leçons de vote de la diaspora avec le Sénégal

Les élections législatives qui se sont déroulées hier au Sénégal et - pour la première fois - dans sa diaspora sont intéressantes et instructives à plusieurs titres pour les Etats africains, surtout ceux qui aspirent à faire voter leur diaspora.

Plusieurs agences de presse et site d'informations ont en effet relevé une grosse bagarre qui s'est éclatée à Montreuil en région parisienne, au cours du vote...

P 3

MIEUX-ÊTRE DE LA JEUNESSE

Des échanges à la Présidence de la République pour en parler



P 3

tm SOMMAIRE



Sénégal / Législatives
Vote dans le calme,
attente des résultats

P 4



Nigeria / TIC
Un centre d'exhibition
d'une valeur d'1
milliard de dollars en
projet

P 5



Cinéma / Festival clap
ivoire 2017 à Abidjan
« Brigitte » et « Né en
prison », les deux films
qui défendent l'image
du Togo

P 9



Eperviers locaux
Fin le rêve de la CHAN,
place à d'autres défis

P 10



Contre la toxicomanie
Les Lions Club
sensibilisent à
Agbadahonou

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

Mise en œuvre du PND

Une cinquantaine d'agents de la statistique nationale formés

Une cinquantaine d'agents de la statistique nationale ont participé à un atelier de renforcement de capacité sur l'élaboration du Plan National de Développement (PND) intégré aux Objectifs de Développement Durable (ODD) les mercredi 26 et jeudi 27 juillet 2017 dernier à Lomé.

Cette rencontre a été organisée par le ministère de la planification du développement en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Elle a permis d'outiller les acteurs nationaux du système de la statistique nationale et les utilisateurs des données statistiques afin qu'ils soient aptes à bien exploiter et à produire des indicateurs qui sont liés aux ODD et à l'Agenda 2063.

Selon les organisateurs de la formation, « l'élaboration du Plan National de Développement fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouvernement et du Programme National des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui apporte son appui financier et technique à ce programme ».

Et pour mener à bien le processus, le gouvernement par le biais du ministère de

la planification du développement a confié à l'INSEED, la mission d'élaborer le cadre de suivi de la mise en œuvre du PND aligné sur les ODD. Cette session de formation a donc permis aux participants de consolider les travaux relatifs aux indicateurs du PND et des ODD et ensuite de faire le point sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PND.

Précisons que le nouveau Plan National de Développement vise à faire du Togo un pays émergent d'ici à 2030. Le programme comprend cinq axes principaux à savoir, l'amélioration du bien-être et l'épanouissement des populations, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des secteurs de croissance, le renforcement des infrastructures de soutien à cette même croissance, la gestion durable du territoire, de l'environnement et du cadre de vie, le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix.

Dépêches Togo

Zio

Loisirs et jeux traditionnels valorisés

Le projet « Promotion et valorisation des savoir-faire traditionnels : création d'un village de loisirs et jeux traditionnels pour enfants à Tsévié » initié par Mme Gomado Essi Ahoefa, a été lancé le 25 juillet 2017 à Tsévié avec l'appui financier du Fonds d'Aide à la Culture (FAC)

Ce projet de formation vise à former des enseignants et des élèves en matière de loisirs. L'objectif est de sensibiliser les acteurs de développement sur le bien-fondé des loisirs afin d'en faire des outils et moyens efficaces de socialisation.

La promotrice du projet a adressé ses remerciements au FAC pour son appui colossal. Pour elle, il est nécessaire que les jeux traditionnels soient introduits dans le cursus scolaire.

Assoli

Deux tricycles offerts aux CDQ de Bafllo

Deux tricycles sont mis à la disposition des membres des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) de la commune de Bafllo. C'était le 26 juillet dernier

Le don est une action qui s'inscrit dans le cadre de la remise des kits d'insertion socioprofessionnelle aux Jeunes Déscolarisés (JDS) et des Plans d'Activités de Quartiers (PAQ) de la Kara. Il vise à soutenir les communautés à la base engagées dans le développement participatif de leurs différents milieux. Les clés des tricycles ont été remises aux bénéficiaires par le préfet, Ouro-Gouroungou Horoumila, qui a exprimé sa reconnaissance au gouvernement pour sa politique de développement à la base au profit des populations togolaise.

Ogou / Agriculture

Ecole de gestion des pesticides

Une trentaine de membres des Sociétés Coopératives avec Conseil d'Administration (SCOOP-CA) de la préfecture de l'Ogou prennent part à un atelier sur la gestion des pesticides et bonnes pratiques agricole à Atakpamé.

Cette rencontre à l'actif de l'ONG les Pionniers du Volontariat Togolais (PI.VO.T) bénéficie de l'appui financier du Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel (FNAFPP). Démarrée le 24 juillet 2017, elle se poursuit jusqu'au 11 août prochain et ambitionne d'aider les coopératives à acquérir des compétences en utilisation rationnelle des pesticides et en leur choix par rapport aux sols.

Selon le président du PI.VO.T, Fanidji Amouzou, l'agriculture est considérée comme une entreprise et à cet effet les entrepreneurs doivent acquérir des compétences modernes pour son développement.

Tchaoudjo / Droits des femmes

Les dispositions du CPF et du CP expliquées

Une délégation du Caucus des Femmes Parlementaires (CFP) de l'Assemblée nationale conduite par, Mme Dagban-Zonvidé Ayawavi, député à l'hémicycle a sensibilisé les populations de Sokodé sur les nouvelles dispositions introduites dans le Code des Personnes et de la Famille (CPF) et le Code Pénal (CP) révisés.

La sensibilisation qui a eu lieu le 24 juillet dernier a été organisée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle a regroupé plusieurs autorités et des Organisations de la Société Civile (OSC).

Mme Dagban-Zonvidé a d'abord rappelé que nul n'est censé ignorer la loi avant d'encourager les femmes à être des ambassadrices dans la vulgarisation de ces documents pour bâtir une société paisible.

Vo / Exploitation minières

Connaissance et accès aux droits des communautés

Le préfet de Vo, Léguedé Kokou, a lancé le 25 juillet 2017 à Vogan le projet « Dialogue des parties prenantes autour des droits fondamentaux des communautés des zones minières au Togo ».

Ce projet a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance et accès aux droits des communautés locales des zones d'exploitation minières. La sensibilisation a été initiée par l'ONG Comité International d'Ethique et de Solidarité (COMINTES) sous la couverture de l'Union des ONG du Togo (UONGTO) et financée par l'Union Européenne (UE). Le préfet et le président du conseil des chefs traditionnels, Togbui Anyron IV ont précisé que ce projet cadre avec les priorités du gouvernement en matière de la paix sociale.

Akébou

Sollicitation contre le paludisme

Le Comité Locale d'Organisation (CLO) de la campagne de distribution gratuite de Moustiquaires imprégnées d'Insecticide de Longue Durée d'Action (MILDA), a rencontré les chefs traditionnels de l'Akébou et discuté avec eux sur le rôle qu'ils doivent jouer durant cette campagne.

Durant la rencontre qui s'est déroulée le 24 juillet dernier à Kougnohou, les populations ont été informées sur les différentes activités que le comité préfectoral a menées sur le terrain. Elles ont été sollicitées à s'impliquer dans le processus de distribution des MILDA en août prochain. Le point focal de la lutte contre le paludisme, Klutsè Fabien a présenté les difficultés rencontrées lors de la phase de dénombrement des ménages et a présenté les défaillances observées.

Rassemblés par C. Amevor

...et des opérations du dépouillement...

Que la diaspora vote et ait sa voix au chapitre, qu'elle ait sa place au parlement, etc. cela est tout à fait normal et il faut qu'on arrive à ce stade. Surtout que ces Togolais - si nous nous limitons au cas spécifique de notre pays - vivant à l'étranger transfèrent énormément d'argent vers le pays, participent ainsi fortement à l'économie nationale... Mais, comment s'y prendre pour que ce vote dans la diaspora - sur un

autre territoire en fait - se tienne normalement. Comment faire en sorte que les règles du jeu électoral - sur lesquelles nous avons déjà du mal à nous entendre sur notre propre sol - puissent recueillir le consensus, de l'organisation jusqu'aux résultats en passant par le déroulement dans un pays autre que le nôtre ? Comment faire pour éviter des bagarres comme dans le cas sénégalais hier à Paris ?

Ce fait, mieux cet incident électoral « sénégalais-parisien », parle seul et interpelle nos a priori, nos clichés,

nos certitudes - mêmes les plus erronées - selon que l'on vive sur sa terre natale ou loin des frontières de son pays, avec des possibilités de perdre de vue certaines réalités, etc. Si nous voulons parvenir à l'expression du droit de vote de la diaspora - ce qui reste une aspiration sincère et profonde de bon nombre de Togolais - il y a des questions réelles à se poser et sans doute, des actions très fortes et très engagées à mener de la part de la diaspora, dans toute sa pluralité et sa diversité. Car quelle

que soit la volonté politique de sauter le verrou de l'ajournement du droit électoral, des questions de sécurité des élections prédominent toujours. Sinon, les nouvelles autorités burkinabès, après la chute de Blaise Compaoré par exemple, auraient aisément fait voter la diaspora, si la forte communauté burkinabè en Côte d'Ivoire n'était une équation à plusieurs inconnues pour elles. Surtout que Compaoré y vit.

Dieudonné Korolakina

Fin de la 4ème session de leur commission mixte

Le Ghana et le Togo huilent leur moteur de coopération

L'une des intentions fortes exprimées par la partie ghanéenne comme celle togolaise à cette 4ème session tenue du 25 au 27 juillet 2017 à Accra est l'ouverture prochaine de toutes les frontières terrestres entre les deux pays, 24 h/24. La mise en œuvre de cette ambition répondrait à l'une des préoccupations de la CEDEAO qu'est l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire. Cette réunion de haut niveau dirigée par les chefs des diplomaties togolaise et ghanéenne s'est déroulée en deux étapes à savoir la réunion des experts et la réunion ministérielle.

Durant cette session certains sujets d'intérêts communs ont été passés en revue entre autres des questions portant sur la défense et la sécurité, la coopération judiciaire, l'action sociale, le développement du tourisme, le commerce, l'administration territoriale, les télécommunications et la coopération douanière.

La rencontre s'est déroulée en deux étapes à savoir d'une part la réunion des experts et d'autre part la réunion ministérielle. Les travaux ont été présidés par Prof. Robert Dussey, ministre togolais des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine et de l'Honorable Shirley Ayorkor Botchwey, ministre ghanéenne des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale.

Dans leurs allocutions à la cérémonie d'ouverture, les deux Chefs de délégations, Mme Abra Tay-Afetse,

Secrétaire général du ministère togolais des Affaires Etrangères et l'Honorable Charles A. Owiredu, Vice-ministre ghanéen des Affaires Etrangères, se sont félicités des progrès accomplis dans les relations bilatérales et ont exprimé leur volonté de les renforcer, de promouvoir une coopération mutuellement bénéfique et d'explorer d'autres secteurs de coopération innovante.

Selon le communiqué rendu public par la partie togolaise et à l'issue des travaux de la réunion ministérielle, « les deux parties ont procédé à la signature de deux accords de coopération ; le premier portant sur l'opérationnalisation et la gestion du Poste de Contrôle Juxtaposé de Noépé-Akanu (PCJ) ensemble avec son manuel de gestion et de procédure et le second sur la coopération sécuritaire entre le ministère de la Sécurité nationale de la



Shirley Ayorkor Botchwey et Robert Dussey

République du Ghana et le ministère de la Sécurité et de la Protection civile de la République togolaise ».

Enfin sur un autre point d'intérêt commun, le Togo et le Ghana ont exprimé leur intention d'une prochaine ouverture « de toutes les frontières terrestres entre les deux pays, 24 h/24 ». Le projet à mettre à application est d'après le Togo « La mise en œuvre de cette ambition répondrait à l'une des

préoccupations de la CEDEAO qu'est l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire ».

Les deux Ministres ont convenu de convoquer la cinquième Session de la Commission Mixte Togo-Ghana à Lomé, à une date qui sera déterminée d'un commun accord par voie diplomatique. CA

La Commission chargée des Réformes annonce une tournée nationale du 1er au 31 août

La Commission de Réflexion sur les Réformes politiques, institutionnelles et Constitutionnelles (CRRPIC) a annoncé jeudi dans un communiqué, qu'elle organise du 1er au 31 août 2017 une tournée nationale sur les réformes à mener.

Selon le communiqué, « cette tournée de la commission va permettre de rencontrer les populations dans toutes les préfectures du Togo afin de recueillir leurs avis et suggestions pour nourrir la réflexion et proposer des réformes qui tiennent compte de notre histoire et reflètent les réalités et répondant aux aspirations du peuple togolais ».

Au mois de juin dernier, la présidente de la commission sur les réformes, Awa Nana DABOYA avait indiqué que « la démarche devant aboutir à la réalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles devra être inclusive ». A cet effet, une démarche similaire à celle annoncée dans le communiqué avait été entreprise avec les acteurs politiques étatiques



Awa Nana, présidente de la Commission de Réflexion sur les Réformes

ou non étatiques ainsi que des leaders d'opinion.

Le même exercice s'est poursuivi avec les membres des comités de paix issus de

toutes les préfectures du pays et des chefs traditionnels. Ces différentes rencontres ont permis à la commission de recueillir les suggestions et propositions pour avoir une idée sur les réformes à opérer dans l'intérêt de tous.

A titre de rappel, c'est en 2015 que la CRRPIC avait été instituée. Ses membres ont pris fonction deux ans après. Elle est composée de huit personnalités issues du monde universitaire et de la sphère politique du Togo. La commission a pour principale mission de proposer dans les meilleurs délais un texte de réforme politique, institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte des réalités, répondant aux aspirations de tous les togolais.

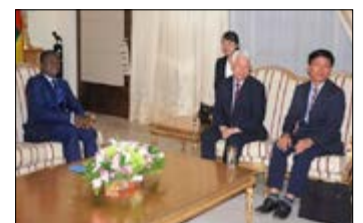
Mieux être de la jeunesse Des échanges à la Présidence de la République pour en parler

Le Pasteur Ock Soo Park, Fondateur de l'association International Youth Fellowship (IYF) s'est vu accorder une audience, vendredi 28 juillet dernier, par le Chef d'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

IYF organise chaque année des camps à travers le monde afin de renforcer les capacités de la jeunesse en développement personnel, leadership, entrepreneuriat et dialogue inter-culturel.

Depuis le début de semaine, 3000 jeunes venus du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana et de Corée, se sont rassemblés à Lomé à cet effet. Les discussions entre le président togolais et le Pasteur sud-coréen ont donc essentiellement porté sur l'épanouissement de la jeunesse africaine et celle du Togo en particulier. Les initiatives au plan national pour faire de la jeunesse un pilier de développement sont légions et ont trouvé écho favorable auprès de M. Ock Soo Park.

A sa sortie d'audience, le Fondateur d'IYF a indiqué



Le chef de l'Etat s'entretenant avec la délégation du pasteur Ock Soo Park

avoir sollicité le soutien du chef de l'Etat togolais pour un projet qui servira à façonner une jeunesse togolaise plus entreprenante, autonome et éprise de civisme : « Nous avons discuté de la construction d'un centre de jeunes ainsi que la formation d'une nouvelle mentalité chez les jeunes. Nous croyons que d'ici peu, nous allons pouvoir changer l'avenir du Togo ensemble avec le soutien du Chef de l'Etat qui va nous accompagner dans la construction de ce centre ».

Républiquetogolaise.com



Bénin / Suspension de Lehady Soglo Faut-il indexer le pouvoir de Talon ?

Depuis l'arrivée du président Patrice Talon au pouvoir au Bénin le 6 avril 2016, des destitutions de maires, de chefs de police, de fermetures d'ambassades, et d'emprisonnement d'alliés politiques ont été notées. La dernière en date est la suspension du maire de Cotonou, Lehady Soglo. Avec cette décision, beaucoup semble se résigner à croire à une simple rigueur du pouvoir, les causes étant bien plus profondes que ce que l'on voit à la surface aujourd'hui.

Les remous au sein du parti du jeune maire entre mai et juin derniers ont aujourd'hui une toute autre résonance dans les esprits des béninois, ou du moins, des partisans du président déchu du RB. Des signes avant-coureurs d'une mise au frais politique qui s'annonçait en ce moment sous forme d'exclusion à la tête du parti de la Renaissance du Bénin.

Tout est parti de l'exclusion du maire Lehady de la tête du parti RB dont il est le fils héritier en mai 2017 dernier. Accusé d'avoir consécutivement compromis les intérêts du parti par son dysfonctionnement et une gestion solitaire exacerbée, le maire se voit exclu de son parti. Mais quand on rapproche d'autres griefs semblables à ceux évoqués pour sa suspension à la tête de la mairie de Cotonou, l'on est amené à croire que Lehady est un pourfendeur de la légalité.

Dans le chef d'accusation qui lui ont valu l'exclusion du RB, on se souvient qu'il était accusé d'avoir violé les directives et statuts du parti, causé des préjudices graves aux intérêts du parti de par son comportement et ses agissements. A

la tête de la municipalité de Cotonou, Lehady écope aussi d'une suspension pour mauvaise gouvernance foncière et financière. Faut croire que la descente aux enfers de la famille Soglo sous l'ère Talon ne faisait que commencer.

Quatre missions d'audits en un an, envoyées par le pouvoir Talon, des relations assez exécrables entre le maire Lehady et le Préfet de Cotonou sont bien des éléments qu'il ne faudra pas négliger. Et ironie du sort, toutes ces mésaventures viennent aux lendemains de sa destitution à la tête du parti RB. Ce hasard « provoqué » est bien loin de passer inaperçu de la vigilance des partisans du maire qui évoquent des manipulations politiques derrière tout cela. Lui-même évoque un acharnement contre lui. « Le pouvoir local est la cible d'un acharnement depuis plusieurs mois. L'absence de dialogue entre l'exécutif et les élus, ainsi que le non-respect des textes de la décentralisation, constituent des freins à la pleine expression de l'Etat de droit. Pourtant le pouvoir exécutif ne doit en aucun cas se substituer aux élus ». (Lehady Soglo, en mars dernier à

d'affaire Sébastien Ajavon, englué entre-temps dans une affaire de cocaïne retrouvé dans l'un de ses conteneurs, l'on est porté à croire que le président Talon se retourne contre ses anciens alliés politiques d'hier. Car la célérité avec laquelle le Préfet Toboula a rédigé le rapport des pas plus élogieux à l'encontre du maire qui a entraîné



Lehady Soglo, au milieu

l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire du conseil municipal de Cotonou).

Et pourtant, c'est bel et bien le couple Soglo qui, pendant les campagnes électorales, avait demandé, contre la consigne de vote de leur fils Lehady, aux militants du parti de la Renaissance du Bénin, de voter pour Patrice Talon.

Tout comme le riche homme

sa suspension est révélateur d'une inimitié profonde du pouvoir à l'égard du fils de l'ancien président Nicéphore Soglo. Avec la suspension des maires de Ouidah, de Parakou, et toutes ces autres destitutions tous azimuts, Talon ne serait-il pas en train de déblayer le terrain pour les prochaines législatives de 2018 ?

Alexandre Wémima

Zimbabwe Grace Mugabe, l'ambitieuse femme aux pieds d'argile

Serait-elle la femme providentielle, celle qui saura convaincre « le vieux » de céder sa place ? Jeudi 27 juillet dernier, Grace Mugabe, l'épouse du président au pouvoir depuis 1980 est montée au créneau pour inciter son mari à désigner un successeur, fonction qu'elle espère bien occuper selon ses propos.

Divisée depuis peu sur le nom du successeur du président Robert Mugabe, la Zanu-PF au pouvoir est en proie à une bataille presque ouverte entre la femme du président Grace Mugabe et Emmerson Mnangagwa, un ancien du Zanu-PF. Mais pour les analystes spécialistes du Zimbabwe, le profil de Grace Mugabe est beaucoup plus comparable à un « colosse aux pieds d'argile ».

Alors que le président Robert Mugabe a toujours affirmé ne voir personne parmi ses ministres et son entourage capable de lui succéder, il s'est plutôt ravisé récemment en février dernier où il décrivait sa femme comme « une formidable force politique » et l'appelle « Doctor Amai », ce qui veut dire maman en shona. C'est sûrement le déclin qui aurait sonné dans l'esprit de la présidente de la ligue des femmes de la Zanu PF depuis 2014.

Et pourtant, Grâce est en manque de personnalité capable de diriger le parti et à plus forte raison, le Zimbabwe. Femme ambitieuse et avide de pouvoir, qui aime le luxe, Grâce Mugabe est détentrice d'un Doctorat controversé en sociologie obtenue dans la plus grande Université du pays. Adeptes des menaces et des phrases chocs, au cours d'un rassemblement organisé le 17 février 2017, Grâce n'a pas hésité à déclarer à propos des élections de 2018 : « Même si Mugabe était un cadavre, les gens voteraient toujours pour lui ».

Pour Peter Hermes, spécialiste du Zimbabwe et ancien conseiller de Morgan Tsvangirai, chef du parti de l'opposition, Mais le successeur potentiel le plus puissant est Emmerson Mnangagwa, un ancien du Zanu-PF impliqué dans beaucoup



Mugabe et sa femme Grâce

de sales histoires. Il est le principal architecte des fraudes électorales en 2013. Il est aussi responsable des massacres du Matabeleland dans les années 1980. Cet homme a un long passé de violence, mais il est aussi le plus stratégique ».

Peut-être voit-elle déjà le danger venir qu'elle monte au créneau pour s'attirer la sympathie des zimbabwéens, en voulant se porter en « Messie » annonciateur de l'alternance dans le pays.

Alexandre Wémima

Sénégal / Législatives Vote dans le calme, attente des résultats

Près de 6,22 millions d'électeurs sénégalais se sont rendus aux urnes hier dimanche pour élire les nouveaux députés au parlement. Après le vote, place aux résultats qui sont attendus. Le dépouillement des bulletins se fait au compte-goutte.

A 11 heures, le vote n'avait pas démarré dans plusieurs villes, particulièrement dans des centres à Dakar et à Touba, deux localités qui constituent, avec la région de Thiès, le trio démographique et électoral le plus important du pays. Un retard lié à des difficultés dans l'acheminement du matériel électoral sur presque l'ensemble du territoire.

Très tôt, les sénégalais, sortis massivement, ont pris d'assaut les bureaux de vote ouverts à 8 heures. Au centre de vote de l'école primaire Souleymane Wade Liberté 5, à Dakar, le vote a démarré vers 9 heures. Si certains ont réussi à glisser leur bulletin dans l'urne sans difficulté, ce n'est pas le cas pour d'autres.

Très attendu, l'ex-président Abdoulaye



Un bureau de vote à Dakar

Wade, arrivé à son bureau de vote, a déclaré à sa sortie : « Macky Sall a donné des instructions pour que, dans tous les endroits où il pense que l'opposition pourrait gagner, les gens ne votent pas. C'est le cas à Touba où j'ai toujours gagné mais aujourd'hui, jusqu'à 14 heures, le vote n'avait pas

encore démarré ». Le pouvoir s'est félicité du déroulement du scrutin même si les autorités reconnaissent des couacs dans l'organisation du scrutin, des insuffisances qui ont été rapidement corrigées selon le président Macky Sall.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Commerce

Le « Made in Togo » fait sa foire

Les produits togolais seront à l'honneur, à l'occasion de la deuxième édition de la foire made in Togo qui bat son plein depuis vendredi dernier au centre togolais des expositions et foires. Cette deuxième édition sera couplée des « Rencontres nationales du Numérique et des Objets connectés ».



Quelques produits togolais

La fête du made in Togo de cette année sera couplée aux « Rencontres nationales du numérique et des objets connectés », cette innovation, explique le directeur du centre togolais des expositions et foires (Cetef), vise à donner de la visibilité aux produits togolais et accompagner le gouvernement vers plus de numérique.

« Lomé abritera le Forum AGOA édition 2017 et verra la présence de participants venus de 38 pays. Une décision gouvernementale a donc été prise, notamment par le Ministère du Commerce, de proroger cette foire pour permettre à ces invités de pouvoir la visiter. Les 09 et 10 août, des visites seront spécialement organisées à cet effet. Ils seront dans l'enceinte du CETEF pour découvrir ce que nous faisons de mieux au Togo dans le domaine de la transformation », a expliqué M. Kouékou Banka Johnson, le Directeur du Cetef, la semaine dernière.

Une aubaine pour les entrepreneurs togolais

Beaucoup de jeunes entrepreneurs togolais innovent avec des produits qu'ils créent eux-mêmes. Cependant,

leurs initiatives sont souvent très peu connues des consommateurs, ou ne sont pas appréciées à leur juste valeur. La foire made in Togo et bien d'autres initiatives du même objectif se positionnent aujourd'hui comme des vitrines incontournables.

« Nous estimons que cette vitrine devait naître. Il y a beaucoup de nos jeunes compatriotes qui ont fait des écoles supérieures et qui ont compris très vite qu'ils devaient eux-mêmes se prendre en charge en se lançant dans l'entrepreneuriat dans le domaine de la transformation. Il leur manquait un canal par le biais duquel se donner de la visibilité et se promouvoir. Bien que présents à la Foire Internationale de Lomé (FIL) qui est une très grande manifestation avec plus de 1000 exposants, ces jeunes malgré la qualité de leurs produits, se retrouvaient confondus dans la masse. Ça, nous l'avons vite compris, d'où la création de la Foire MADE IN TOGO », relève M. Johnson.

300 entrepreneurs togolais des secteurs artisanat, agriculture et industrie, vont exposer leurs produits. Sont attendus à cet événement, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs.

Rachid

Pétrole

Tullow Oil choisit le Ghana au détriment de la Côte d'Ivoire

La compagnie pétrolière Tullow Oil a annoncé la semaine dernière son intention de lancer de nouveaux forages offshore au Ghana, malgré le conflit frontalier qui touche la zone de prospection. Le géant britannique compte démarrer l'extension à la fin 2017.

En effet, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont en désaccord sur le tracé de la frontière maritime qui sépare les deux pays d'Afrique de l'Ouest.

La zone litigieuse, située au large des côtes ghanéennes et ivoiriennes, est traversée par un gisement de pétrole. ledit gisement est déjà dans le viseur de plusieurs compagnies qui n'attendent que la décision du Tribunal international du droit maritime (prévue pour septembre 2017) afin d'y lancer les travaux d'exploration.

La procédure judiciaire n'a pas toutefois empêché Tullow de programmer l'expansion du projet Tweneboa-Envenra-Notmme, pour la même période. L'entreprise gère

ivoiriennes aient décidé de saisir le Tribunal international du droit maritime.

Basé à Hambourg, ce dernier devra émettre un arrêté pour trancher sur la question du tracé frontalier entre les deux pays. Bien que le Ghana souhaite maintenir le tracé actuel issu des découpages coloniaux, la Côte d'Ivoire essaie de changer la ligne frontalière en vigueur depuis près de 50 ans.

En attendant, Tullow maintient ses prévisions de production pour 2017, y compris dans la zone contestée. Le groupe prévoit ainsi de faire passer la capacité de Tweneboa-Envenra-Notmme à quelque 80 000 barils/jours, pour une production de 48 000 barils par jour enregistrée lors du



Un site offshore de la compagnie Tullow

actuellement 11 puits offshore situés dans les eaux ghanéennes et compte renforcer davantage sa présence en prévoyant l'installation de 13 autres plateformes.

Pour rappel, le litige entre Accra et Yamoussoukro remonte au 6 février dernier, après que les autorités

premier semestre de l'année en cours. Le groupe serait par ailleurs prêt à attribuer des contrats de forage directement après la décision de la Cour. Pour Tullow, l'amélioration des perspectives du marché ghanéen reste conditionnée par la reprise du forage en 2018.

www.financialafrik.com

Nigeria / TIC

Lancement d'un centre d'exhibition d'une valeur d'1 milliard de dollars

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour relancer l'économie du Nigéria ? L'idée semble ingénieuse quand on sait que ce pays qui fait partie des plus innovants en termes de technologies en Afrique, regorge de beaucoup de jeunes concepteurs d'applications de programmes etc. qui ne manquent pas d'attirer l'attention des grands investisseurs dans le monde.

« Après l'université TIC, le marché numérique unique, c'est la création d'un Centre national et parc d'exhibition TIC qui a été annoncée, le week-end dernier, par le gouvernement nigérian », note le site agencecofin.com qui cite le ministre nigérian des communications Adebayo Shittu qui présenté une communication sur le thème : « Emplois nulle part, mais emplois partout: les TIC au secours des jeunes et des diplômés sans emploi », à la Faculté de Droit de l'Université

d'Ibadan le week-end dernier.

D'après l'autorité, citée par le journal The Guardian, le projet d'une valeur d'1 milliard de dollars US, sera réalisé à Abuja. Il favorisera l'investissement dans le secteur des TIC et viendra compléter la formation que dispensera l'université des TIC, en gestation, dans la production d'une main-d'œuvre nigérienne qualifiée, indispensable à l'Afrique pour réussir sa participation à la 4ème révolution aussi bien industrielle que numérique.



Des jeunes dans un centre d'incubation de start-up

Le ministre des Communications a ajouté que les plans relatifs à l'établissement du Centre national et

parc d'exhibition TIC seront bientôt dévoilés.

TM



Journée de la Femme Africaine

Leadership des femmes togolaises

Le Togo à l'instar des autres pays africains célèbre ce lundi 31 juillet 2017 la Journée de la Femme Africaine, édition 2017. Le thème retenu pour la circonstance est le « leadership politique des femmes togolaises ». Au regard de ce thème, il urge de situer le contexte de cette journée, de préciser le sens de la citoyenneté et les défis que doivent relever les femmes pour s'affirmer dans le pays et ce qui est attendu des autorités. Dossier Togomatin.

55e édition de la Journée de la Femme Africaine

Ministre Kolani Yentchare

« Autonomiser toutes les femmes et les filles »



Yentcharé Tchabinandi KOLANI

A l'occasion de Journée de la Femme Africaine, édition 2017, le ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Tchabinandi Kolani Yentchare, a livré à cet effet un message en son cabinet le 30 juillet 2017 où elle appelle les femmes togolaises à relever les défis liés à leur participation à la vie publique.

Voici un extrait de son message

« ... les communautés d'Afrique vont célébrer pour la 55e fois consécutive, la Journée de la Femme Africaine. Cette journée, instituée en l'honneur des femmes africaines, a pour objectif de lutter contre l'ignorance et l'injustice en vue de réhabiliter la femme dans ses droits. Elle promeut le respect des droits fondamentaux de l'homme et vise le relèvement du niveau de vie des peuples africains, pour un continent jouissant pleinement de prospérité, de liberté, de paix et du principe d'égalité.

Mesdames, messieurs,

Le thème retenu cette année par l'Organisation panafricaine des Femmes (OPF) pour la célébration de ladite journée s'aligne sur celui de la journée internationale de la femme à savoir : « les femmes dans le monde du travail en pleine mutation, planète 50/50 ». Deux raisons fondamentales justifient le maintien de ce thème :
- d'un côté, il est en parfaite cohérence avec les thématiques retenues par l'Union Africaine pour la décennie de la femme africaine 2010-2020 ;
- de l'autre, il s'inscrit dans l'objectif 5 des ODD à savoir : « Parvenir à

l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Au plan national, tout en s'inscrivant dans la logique du thème international, le Togo pour sa part, entend focaliser, pour cette 55^{ème} édition, ses réflexions sur le « Leadership politique des femmes togolaises », thème qui répond à ses priorités internes, conformément à l'agenda de développement du Chef de l'Etat, son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, qui depuis son message historique à la nation du 31 décembre 2012, a jeté les bases d'une société togolaise nouvelle et moderne, où la parité du genre sera promue aux postes électifs, dans le souci d'accorder plus de chances, à la participation des femmes...
Concernant les institutions de la République, on note aussi la présence d'une éminente femme qui, en plus de sa fonction de Médiateur de la république, assure la présidence du haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).

La célébration de la Journée de la femme africaine cette année, a pour objectif d'inviter d'une part, les communautés, les leaders politiques, les jeunes filles et les femmes elles-mêmes à un changement de comportement et à plus d'ouverture, et d'autre part, les acteurs de développement à un renforcement de leur engagement aux côtés de l'Etat, pour la création de conditions encore plus favorables à une pleine implication des femmes et des filles dans la vie publique. Nous appelons de tous nos vœux à une meilleure représentativité, digne et efficace... »

Historique

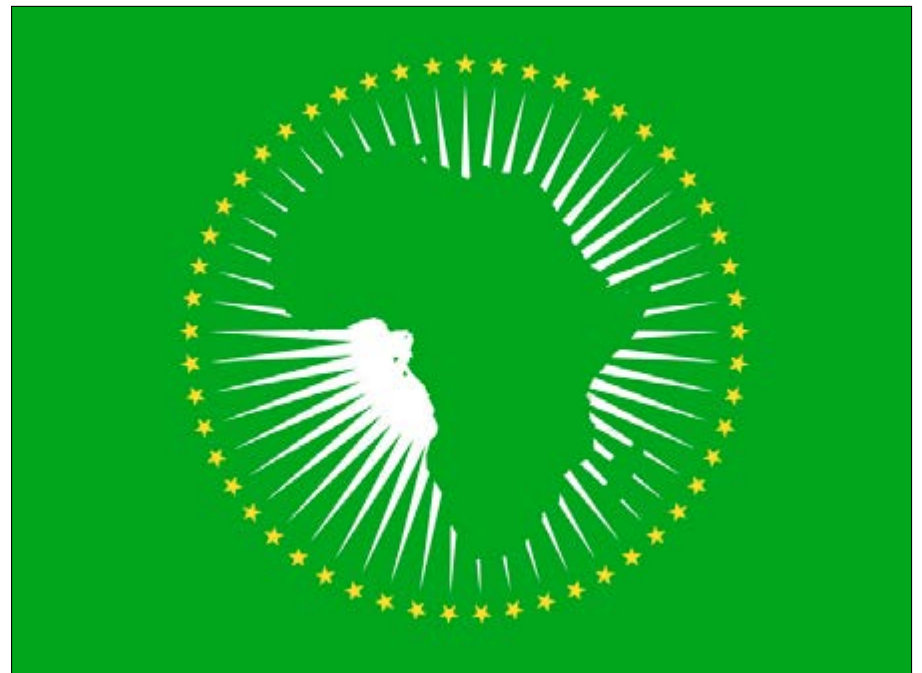
Journée Internationale de la Femme africaine

Créée à l'initiative d'une grande militante féministe malienne, Awa Kéita, la Journée Internationale de la Femme Africaine (JIFA) a été créée en 1962 et promulguée par l'ONU et l'OUA, le 31 juillet 1963.

La célébration du 31 juillet offre aux Africaines un cadre d'échanges avec leurs gouvernements sur les contraintes majeures à leur bien-être et au développement du continent. A ce titre, l'Organisation Panafricaine des Femmes (OPF) invite chaque année ses pays membres à célébrer cette journée afin de créer l'opportunité de capitaliser les réalisations accomplies en faveur de l'égalité des sexes et de renforcer les

certaines de leurs pays, en dépit des frontières artificielles de langues, d'opinions politiques, triomphant des contradictions décidaient de s'unir, former une seule association afin de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences, de conjuguer leurs efforts pour l'émancipation de la femme sur le continent africain.

La libération totale du continent africain, l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une justice commune qui défend les droits de l'Homme en tant qu'être humain, devenaient alors les objectifs prioritaires. Ainsi le 31 Juillet 1962, a été créée à Dar es Salam au Tanganika actuelle Tanzanie, la Conférence des Femmes Africaines (CFA), première organisation



Drapeau de l'Union Africaine

débats autour des droits de la femme et du développement en Afrique. L'Organisation panafricaine des femmes est une organisation de femmes créée en Tanzanie en 1962. Les femmes d'Afrique, au lendemain de l'indépendance de

féminine d'Afrique qui deviendra "Organisation" Panafricaine des Femmes (OPF) après le Congrès de Dakar (Sénégal) en 1974 ou le 31 Juillet a été consacré Journée de la Femme Africaine

Malijet.com

Problématique de la citoyenneté politique des femmes au Togo

La politique est-elle l'affaire des femmes ? Question lancinante à laquelle on ne saurait répondre sans susciter beaucoup de controverses. En effet, la quête d'égalité demeure la préoccupation des femmes africaines. Cette égalité n'est seulement pas affirmée dans les documents sanctionnant les rencontres planétaires mais elle figure également dans les textes fondamentaux de la plupart des

nations démocratiques du monde. La Constitution togolaise adoptée en 1992, a mis en place les bases de légitimation d'une politique d'égalité et d'équité de genre en prenant en compte d'une manière explicite la question de genre dans son article 11 « Tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droit, l'homme et la femme sont égaux devant la loi ». Aussi le Togo a-t-il ratifié l'ensemble des conventions internationales



Participation des femmes à un anniversaire

relatives aux droits de la femme et à l'égalité des sexes, notamment la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes ainsi que le programme d'action de Beijing. Cependant malgré ces dispositions, les femmes sont toujours à la traîne dans les prises de décisions publiques. Dominées dans la sphère privée, elles

sont marginalisées dans l'espace politique qui reste largement la chasse gardée des hommes. Les différentes conventions signées et les différentes conférences tenues à ce propos peinent à traduire dans les faits leurs engagements qui semblent des rhétoriques séduisantes masquant une réalité amère [...]

Extrait Mémoire de Alilou Tchafaram

Engagement politique des femmes togolaises



Mme Épiphanie Houmey Eklou-Koevanu

En septembre 2014, Thinking Africa a été invité à Lomé pour animer un dialogue politique dans le cadre du long processus de réconciliation nationale. Quatre experts de TA, Hassatou Balde, Félicité Jessica Ranohefy, Mame Khady Diouf et Saïd Abass Ahamed ont facilité cette rencontre de 5 jours. A l'occasion d'un séminaire organisé par Thinking Africa, il a été noté la participation de Mme Épiphanie Houmey Eklou-Koevanu, juriste, coordonnatrice du Centre de recherche, d'Information et de Formation pour la Femme créé par le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D). Mme Épiphanie Houmey Eklou-Koevanu, anime et organise des nombreuses formations sur les questions du genre et la participation des femmes

en politique. Elle revient dans cet entretien sur des nombreuses questions névralgiques pour le continent.

En termes de connaissance de droit quels sont les articles aujourd'hui?

Les femmes sont davantage informées de leurs droits : droit politique, droit socio-économique, ce qui fait que plus de femmes s'intéressent à la chose publique et à travers les conventions internationales notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de la femme, le protocole à la charte africaine relatif aux droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme ou appelé simplement le protocole de Maputo. A travers ces instruments internationaux, le gouvernement togolais s'est engagé

à améliorer le cadre de participation. Nous pensons, disons que c'est le plaidoyer que font les organisations des femmes en Afrique notamment notre organisation qui a participé efficacement au processus d'adoption du protocole de Maputo.

Comment les hommes politiques perçoivent votre mission et vos actions?

Cette question me fait sourire un peu parce qu'elle me rappelle les difficultés que notre organisation a eu au début. Au départ, cette organisation était vue comme étant un soutien à l'opposition et du coup c'était très

Comme je le disais, avec le temps les autorités ont constaté nos réalisations concrètes, et ont fini par se les approprier. Je prends l'exemple des paras juristes, aujourd'hui le ministère de la promotion de la femme utilise nos parajuristes et duplique nos bonnes pratiques en matière de gestion des centres d'écoute. Et le GF2D est la première organisation à initier l'installation des centres d'écoute. Aujourd'hui, le ministère a compris son importance et crée aussi des centres d'écoute. Le gouvernement n'organise pas d'activité sans nous inviter, les différents dialogues qui ont eu lieu récemment avant les élections,



Symbole de la justice

difficile d'organiser nos activités. De par le travail de neutralité que nous avons fait, tout doucement l'autorité a pris conscience de la pertinence de nos actions et cela a commencé à changer les mentalités. Ceux qui, au départ, nous voyaient comme des soutiens à l'opposition, ont compris que ce n'était pas le cas et que notre seule cause était celle des femmes et par ricochet la société en général.

Comment les femmes réagissent-elles par rapport à vos activités?

J'avoue qu'il y a des femmes qui aujourd'hui ne sont pas convaincues de la cause que nous défendons et cela s'explique aisément du fait du poids de la culture et des traditions. La femme togolaise traditionnellement est éduquée pour bien s'occuper de son mari, de sa maison, entretenir les enfants. Le mari a tout pouvoir de décision et décide du nombre d'enfants à avoir, il a le droit de s'impliquer en politique. La plupart des femmes vivent comme cela, aujourd'hui nous faisons ce travail de changement des mentalités, donc ce n'est pas facile. Les femmes sont les premières à critiquer leurs sœurs femmes qui osent s'engager en politique. Notre travail, ce n'est pas seulement à l'endroit des hommes mais également à l'endroit des femmes. Nous avons plus à faire avec les femmes parce que si les femmes ont changé et qu'elles parlent avec leurs maris, ils vont aussi changer. Quand les femmes, elles-mêmes ne sont pas convaincues, n'admettent pas par exemple que leurs fils puissent aider leur femme dans leur foyer, et bien on ne peut que perpétuer les discriminations.

Quelle est votre relation avec l'autorité nationale, est-ce qu'on vous trouble toujours ou est-ce qu'on vous laisse travailler en paix?

notre organisation y a participé. Donc c'est pour vous dire que finalement les autorités politiques ont compris que cette organisation n'a qu'un seul objectif le mieux-être de la femme togolaise.

Est-ce que vous avez senti une progression sur le continent par rapport à la place qu'on réserve à nos femmes, à nos sœurs et nos petites filles?

Je pense que dans beaucoup des pays africains, les femmes se battent et il y a des hommes qui ont compris l'enjeu et qui s'engagent pour la participation des femmes. Je vous donne l'exemple du président Abdoulaye Wade qui a initié et conduit avec beaucoup de sagesse le processus de parité au Sénégal. Il a échoué dans un premier temps mais, les femmes ont continué le combat et il les a soutenues jusqu'à ce que en 2010 la parité soit mise en place. Le président Macky Sall est allé dans la même logique, il a continué le processus lors des dernières législatives. La loi a permis de relever le niveau de participation des femmes au sein de l'assemblée nationale sénégalaise.

Il faut des hommes convaincus de nos jours pour appuyer le processus, lorsqu'il y a l'engagement politique au plus haut sommet de l'état le processus évolue bien... Aujourd'hui la forte participation des femmes dans la société sénégalaise, est une progression, au sein de la jeune génération, la jeune fille sait que le cadre est là, et qu'elle doit se battre et bien se former pour être au sommet... Nos Chefs d'Etat doivent pouvoir lier l'acte à la parole en adoptant des mesures efficaces pour accélérer l'instauration de l'égalité hommes et femmes.

Thinking Africa



Annonce



Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo

La loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 ci-après désignées LCE, a créé l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en remplacement de l'ART&P. Le décret n° 2015-091 portant organisation et fonctionnement de l'ARCEP a été adopté le 27 novembre 2015.

L'ARCEP est une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité juridique de l'autonomie financière et de gestion. Elle a pour mission d'assurer la régulation du secteur des communications électroniques.

Dans le cadre de sa mise en place, le gouvernement du Togo recrute le Directeur Général de cette entité.

Le Directeur général aura pour mission d'accompagner l'ARCEP à mieux relever les défis de régulation que posent les secteurs des communications électroniques et des postes, avec des principes modernes d'administration et de gestion axée sur les résultats.

Ses principales responsabilités consisteront à :

- assurer la transition avec l'Autorité de réglementation du secteur des postes et des télécommunications (ART&P) ;
- mettre en place des outils de régulation adapté au marché togolais des communications électroniques ;
- mettre en place un plan stratégique, les manuels de procédures de gestion et de contrôle ainsi que des outils de pilotage modernes ;
- coordonner les actions des différents départements de l'ARCEP ;
- assurer la gestion du budget de l'ARCEP ;
- mettre en œuvre le contrat de performance sur trois (3) ans qui sera adopté de concert avec le comité de direction de l'ARCEP et la tutelle ;
- représenter l'ARCEP auprès des autorités gouvernementales et institutionnelles.

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 au moins en économie, droit, école d'ingénieurs, école de commerce ou équivalent, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans le secteur des communications électroniques où vous avez occupé un poste de direction opérationnelle. Une expérience personnelle ou professionnelle au Togo est un avantage certain.

Vous connaissez le contexte des télécoms au Togo et en saisissez tous les enjeux. Vous avez un sens confirmé du service public et serez le garant de la bonne avancée des projets tout au long de votre mandature.

Rigoureux, autonome, force de proposition, fin négociateur, vous êtes doté d'excellentes capacités relationnelles et saurez promouvoir une culture du résultat.

Les dossiers de candidature doivent comprendre : 1) un CV en français 2) une copie certifiée conforme des diplômes et de leurs équivalences ; 3) une lettre de motivation ; 4) le nom de deux référents ou lettres de recommandation.

Les candidatures peuvent être envoyées via le site de Michael Page Africa (www.michaelpageafrica.com), par email à igorrochette@michaelpage.fr ou directement par courrier à Igor Rochette, 164 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

La date-limite de dépôt de candidatures est fixée au 31/08/2017.

Merci de mentionner la référence QIRO628753

Arts & Culture



Cinéma / Festival clap ivoire 2017 à Abidjan « Brigitte » et « Né en prison », les deux films qui défendront l'image du Togo

Deux productions togolaises seront en compétition au festival international de films courts métrages « Clap Ivoire 2017 » du 4 au 10 septembre prochains à Abidjan, dans la catégorie fiction et documentaire. « Brigitte » du réalisateur Gilbert BoukpeSSI Bararmana et « Né en prison » d'Henriette Séna Hangnamey.

On connaît désormais les deux films de courts métrages qui défendront les couleurs du Togo à la phase finale du festival international Clap Ivoire, prévue pour début septembre prochain dans la capitale ivoirienne. Il s'agit de la fiction « Brigitte » du réalisateur Gilbert BoukpeSSI Bararmana et « Né en prison » d'Henriette Séna Hangnamey. Ces deux films ont été sélectionnés le 28 juillet dernier par une Commission nationale composée de spécialistes. C'était à la salle de Conférence de la SAZOF. 19 films, 19 histoires émouvantes les unes que les autres étaient au rendez-vous de cette présélection qui a dégagé ces deux jeunes réalisateurs.

Clap Ivoire est un festival international de concours de courts métrages vidéo destinés aux jeunes techniciens et réalisateurs des pays de l'espace Cedeao et de l'avis de presque tous les professionnels du 7ème art, c'est le plus important festival de la sous-région dans ledit registre de courts métrages et vidéo. De jeunes réalisateurs venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo, du Cap Vert, de la Gambie, du Ghana, du Libéria, du Nigeria et de la Sierra Leone, se retrouvent chaque année autour de ce festival, qui se veut, selon les organisateurs un outil de promotion de la coopération et l'intégration.



Depuis plusieurs années, le Togo participe à ce grand rendez-vous du 7ème art et y a emporté plusieurs fois des trophées. C'est ainsi par exemple qu'en 2014 le grand prix Kodjo Eboucle Clap Ivoire avait été remporté par Joël M'Maka Tchadre pour son documentaire intitulé « Nana Benz, les reines du textile africain ».

A l'issue de cette même édition son confrère et compatriote, Maxime Tchinkoun s'est imposé par son court métrage « Les avalés du grand bleu » qui a reçu les Prix Canal+ de la meilleure

interprétation féminine, celui du meilleur scénario et le Trophée UEMOA et de la meilleure fiction.

Placé sous l'égide du ministère ivoirien de la Culture et de la Francophonie, le festival Clap Ivoire est organisé par l'Office national de cinéma de Côte d'Ivoire (Onac-CI). Une façon de promouvoir les métiers du cinéma et de l'audiovisuel, de déceler les talents, de développer l'esprit de créativité et d'amener les jeunes à se familiariser aux techniques nouvelles de l'audiovisuel.

TM

Lire

Nati Seifu Tesfaye

Il y a des personnes dont l'histoire témoigne de la cruauté et de la sérosité de la vie. Mais ce qui est encore plus saisissant, c'est que chez ce genre de personnes, vous découvrez aussi la véritable puissance d'un souffle de vie.

Nous étions en été 2016. Le ciel était noir, sans étoiles et la température avait sensiblement baissé. Lorsque les averses diminuèrent, il s'approcha de son amie en s'adossant à la vasque de la fontaine ; il avait encore la nausée, la tête lui tournait, sa lèvre inférieure était déchirée, et son coude gauche enflait. Il montrait des signes d'impatience, et s'alluma une cigarette en tremblant, non pas de froid, mais de douleur et de peur, il avait peur, une grande peur qui empoisonnait ses blessures. Il enleva ensuite sa casquette bleue, se gratta les cheveux et la remit. Nous racontons l'histoire d'un migrant éthiopien arrivé en Europe par l'Italie il y a de cela quatre mois. Il se nommait Nati Seifu Tesfaye, un intrépide garçon de dix-huit ans.

Nati quitta l'Éthiopie avec environ 200 000 birrs en poche, destination l'Angleterre où vivait son frère. Son voyage fut un long périple ; il passa d'abord par le Soudan, traversa le Sahara à pied et atteignit la Libye, avant une terrible traversée méditerranéenne vers les côtes italiennes. Il était de confession musulmane et oromo, peuple majoritaire mais marginalisé en Éthiopie (et désigné péjorativement par Galla). La situation est telle, que le gouvernement éthiopien contrôlé par une minorité ethnique, imposait sa volonté à la majorité, et le mode de gouvernement vieux d'une vingtaine d'années y était autoritaire et centralisé. Les journalistes, les musiciens, les opposants, et les étudiants étaient emprisonnés, assassinés ou portés disparus. Nati avait toutes les raisons de quitter son pays, la précarité était trop pesante, et ses parents, un ménage pauvre et malheureux, ne pouvaient pas lui offrir ses moindres rêves de gosse, lui qui voulait pourtant faire de la peinture.

Son père, Kaleb Tesfaye un ancien jardinier, avait une maladie du foie. Sa mère du nom de Fayza, âgée de quarante-quatre ans, d'une amabilité et d'un naturel tout à fait débonnaires, était femme de ménage à la mairie d'Adama, troisième ville du pays. Nati Tesfaye avait quatre frères et deux sœurs. Les deux premiers, des jumeaux, vivaient à Shashamané ; l'un chauffeur de taxi et l'autre, vigile d'un centre commercial. La première sœur de Nati, Abeba (vingt-six ans) quant à elle, aidait la journée dans un salon de coiffure, et se prostituait la nuit dans les rues d'Addis-Abeba. ...

Théodore Gaëtan Badjo
A suivre

Alerte / Tourisme

Peur sur l'avenir du site Koutamakou

Le site de Koutamakou en pays Tamberma dans le nord-Togo, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, court le danger de perdre le soutien de l'organisation onusienne et les aides financières qui les accompagnent. « Selon le bureau régional de l'Unesco basé à Abuja, rien n'est fait pour promouvoir cette destination touristique. Pire, les communautés locales commencent à construire des infrastructures modernes autour de cet environnement protégé », indique en effet une information du portail republicoftogo.

Le gouvernement est invité à mettre en œuvre une promotion touristique dynamique. De leurs côtés, les communautés locales doivent se prendre en charge pour préserver un patrimoine exceptionnel.

Le paysage de Koutamakou, situé dans le nord-est du Togo et s'étendant par-

delà la frontière jusqu'au Bénin, abrite les Batamariba dont les remarquables maisons à tourelles en terre sont devenues un symbole du Togo. Le paysage culturel de 50 000 hectares doit son aspect remarquable à ses takienta, maisons à tourelles qui sont le reflet de la structure sociale, ainsi qu'à ses terres

agricoles et ses forêts, et à l'association entre le peuple et le paysage.

De nombreux édifices sont à deux étages, et ceux dotés d'un grenier sont caractérisés par une forme quasi sphérique surmontant une base cylindrique. Certains bâtiments possèdent des toits plats, d'autres des toits de chaume coniques. Les maisons sont regroupées en villages qui comprennent également des espaces cérémoniels, des sources, des rochers et des sites réservés aux cérémonies d'initiation.

TM

Patrimoine

Le Togo et le Bénin se mettent ensemble pour une amélioration dans la gestion de leurs patrimoines culturels

Des experts du tourisme venus du Togo et du Bénin participent depuis le 25 juillet dernier à Lomé à un atelier de réflexion sur les pratiques et mécanismes traditionnels de gestion des sites et patrimoine culturel.

Cette rencontre est organisée par le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique du Togo en collaboration avec la Commission Nationale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

Cet atelier permettra aux différents acteurs que sont les gestionnaires de sites culturels, les conservateurs de musées et des spécialistes en tourisme venus du Togo et du Bénin de s'approprier les nouvelles pratiques en matière de

gestion des patrimoines culturels, tout en prenant en compte les préoccupations des populations locales qui habitent aux alentours desdits sites.

D'après les organisateurs de la rencontre, le Togo et le Bénin sont deux pays frontaliers de l'Afrique de l'Ouest qui ont en partage plusieurs sites touristiques, dont le site de Koutamakou, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des études de cas ont été faites à cet effet et les résultats seront validés au cours des travaux.

La spécialiste du programme culture au bureau régional et multisectoriel de l'UNESCO, Adèle Nibona, estime que « les résultats qui sortiront de la rencontre seront bénéfiques pour ces deux pays et permettront de relever les défis en matière de préservation et de développement des sites ».

Le secrétaire général de la commission de l'UNESCO, Koffi Michel AGBOH a de son côté souligné l'importance qu'occupe un patrimoine culturel dans une société et encouragé les participants à faire des échanges fructueux pour aboutir à une gestion harmonieuse des sites pour le bien de tous.

Dépêches du Togo



Eperviers locaux Fini le rêve de la CHAN, place à d'autres défis

Le rêve togolais du championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2018 a été de courte durée. Mais pour les premiers responsables de la fédé, il n'est pas question de dormir. L'équipe locale se prépare déjà pour d'autres compétitions à venir et joue dans ce sens un match amical avec la Côte d'Ivoire, le 2 août prochain.



Abalo Dosseh, le coach des Eperviers locaux et quelques joueurs

Selon un communiqué de la Fédération Togolaise de Football (FTF), cette rencontre amicale entre dans le cadre des préparatifs des compétitions dans lesquelles l'équipe locale est engagée.

CHAN, Fin de l'aventure ?

En s'inclinant le dimanche 23 juillet à Cotonou face aux Ecureuils du Bénin, les Eperviers locaux sont normalement éliminés du championnat d'Afrique des nations Kenya 2018. Mais, il y a certes un petit espoir que le Togo revienne dans la compétition. En effet, selon la FTF, le Togo a perdu ce match à cause des « erreurs d'arbitrage ». Elle a pour cela saisi la CAF pour statuer sur ces erreurs et sur une réserve portée contre le Bénin. En attendant la décision de la CAF, le Togo poursuit ses préparatifs pour le CHAN espérant avoir gain de cause. Pour l'heure, difficile de dire si le match amical se joue uniquement dans le cadre des préparatifs de la CHAN.

Les joueurs convoqués pour le match du 2 août

Gardiens
ABOTCHI Dové - BASSA DJERI Sabirou - NOUROUDINE Yakoubou.

Défenseurs
ADEGNON Philippe - BOUKARI Gafarou - GANKE Kokou - GBENYO Koudjo Blaise - ISSIFOU Bourahama - KOULOUN Maklibè - MAWUENA Franck - OURO-SAMA Hakim.

Milieux
AKORO Bilali - DEGLI Messan - GAZOZO Kokou - NOVON Efoé - NYAVEDJI Elom - TCHABALANDJA Abdou-Kérim - TCHADENOU Farid-YENOSSI Guillaume (DYTO).

Attaquants
AGORO Ashraf - DE SOUZA Savant (ANGES) - HUNLEDE KISSIMBO Ayi - LOGOSSOU Dieudonné - SEWONOU Koidjo - TCHATAKORA Abdou Samiou.

Rachidou Zakari

Football / Tournoi de la fraternité Le village de Pangouda remporte la 2ème édition

La 2ème édition du tournoi « de la fraternité, de la non-violence, du pardon, de la réconciliation, de la bonne citoyenneté » qui a débuté le 15 avril dernier a pris fin le mercredi, 26 juillet au stade Aniko Palako de Kandé par le sacre du village de Pangouda.

Le village de Pangouda a battu en finale le canton de Kandé par 7 tirs contre 6. A la fin du temps réglementaire, le score était d'un but partout. Le match a commencé avec une pression des joueurs du canton de Kandé sur leurs adversaires. La rencontre finira par s'équilibrer avec de belles actions de part et d'autre mais toutes les velléités étaient enrayées par les gardiens. Les deux formations sont allées aux vestiaires sur un score vierge.

A la reprise, c'est encore le canton de Kandé qui prend l'initiative de développer un jeu rapide portant régulièrement le danger dans le camp

vainqueurs, Agbandao Assetina Par le député Nassou Katou, entouré de son collègue Serges Boini Taaka, du préfet de la Kéran, Douti N'Sarma Mabiba, du point focal UNIR-Kéran, Menabe Agnana, des personnalités politiques, administratives et traditionnelles de la préfecture de la Kéran.

Outre le trophée, de nombreux prix composés, entre autres, des jeux de maillots, de ballons, des filets, des médailles ont été remis aux finalistes. Toutes les équipes participantes ont reçu des enveloppes ainsi que l'équipe de préfectorale, Tafass FC de Kandé qui évolue en dent de scie en troisième



Remise de trophée au capitaine de Pangouda

de Pangouda. A la 46ème minute, Tchakande Raoufou ouvre le score pour Kandé. Loin de se décourager, les joueurs de Pangouda se ressaisissent et reprennent le jeu pour leur compte. A la 82ème mn, Fawi Sagnol du village de Pangouda remet les pendules à l'heure en obtenant l'égalisation (1-1). Ce score demeurera inchangé jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Le trophée a été remis au capitaine des

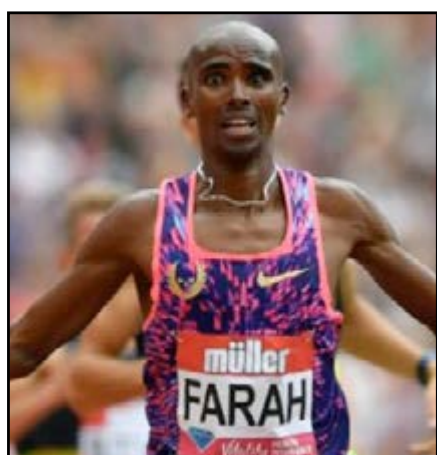
division.

Le tournoi a été organisé par les députés Nassou Katou et Serges Boini Taaka dont l'objectif est de partager avec la jeunesse de la préfecture de la Kéran les vertus de la fraternité, de la non-violence, du pardon, de la réconciliation et les valeurs citoyennes qui concourent au vivre-ensemble.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Athlétisme Pour Mo Farah, la retraite ce n'est pas maintenant

Alors qu'il devait initialement arrêter après les Mondiaux de Londres, le Britannique avait décidé de participer au meeting de Birmingham, comptant pour la Ligue de Diamant. Le quadruple champion olympique sur 5 000m et 10 000m, Mo Farah, repousse une nouvelle fois ses adieux à la piste.



Mo Farah

Avec Mo Farah, c'est une nouvelle star qui sera en lice le 24 août à l'occasion du meeting Weltklasse à Zurich. Le quadruple champion olympique s'alignera sur la finale du 5000 m de la Ligue de diamant pour

tenter de remporter la victoire au classement général de la discipline et la prime de 50'000 dollars. Le rendez-vous du Letzigrund sera la dernière course du Britannique d'origine somalienne sur piste avant de le voir changer pour les longues distances sur route. Avant cette rémunératrice tournée d'adieux, Farah (34 ans) visera aux Mondiaux de Londres (4-13 août) un troisième doublé d'affilée sur 5 000 et 10 000m.

A 34 ans, l'athlète cherchera peut-être à se remémorer des bons souvenirs. C'est sur la piste du Letzigrund qu'il était devenu le premier Britannique à descendre sous la barre des 13 minutes sur 5000m (en 2010), puis qu'il avait été sacré double champion d'Europe en 2014. Ce n'est donc qu'après Zurich que Mo Farah tentera de briller aussi dans l'épreuve du marathon. D'ici là, il aura peut-être décroché un troisième doublé consécutif 5 000/10 000m à Londres, après Moscou (2013) et Pékin (2015).

Basketball Un tournoi pour éloigner les jeunes des infractions

L'Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG/YMCA) poursuit son projet de "Prévention et réinsertion des jeunes au Togo", qui vise essentiellement à sensibiliser la jeunesse sur les infractions et les peines encourues. Le 29 juillet dernier à Lomé, sa section Union Locale Wisdom a organisé un tournoi de basket-ball au cours duquel elle a instruit des centaines de jeunes sur les actes constitutifs d'infraction.

Ce tournoi qui s'est joué à 4 a vu la participation des clubs ABC, NETS, Winners et CDJ venus d'Akodessewa, Agoè, Kegué et Hedranawoe. Et à l'arrivée, c'est ABC qui s'est adjugé le trophée mis en jeu en disposant de NETS en finale 37 contre 33.

L'occasion a été pour les initiateurs de sensibiliser la jeunesse sur les infractions et les peines encourues dont leurs méconnaissances prédisposent à la prison. "La plupart des jeunes ne savent pas que certains des actes qu'ils posent sont constitutifs d'infraction et du coup peuvent les amener en prison. C'est ce défi que nous tentons de relever et ceci dans le cadre de la mise œuvre de l'un de nos projets intitulé prévention et réinsertion des jeunes", a expliqué Noël Semanou, Secrétaire Union Locale Wisdom.

Des outils d'information devant aider à éduquer sur les contraventions, les



Des joueurs au médaille au coup

peines et les délits ont été également mis à la disposition des participants. Les organisateurs ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Ils prévoient d'autres séances de sensibilisation dans la capitale togolaise dans les jours à venir.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Reportages



Contre la toxicomanie Les Lions Club sensibilisent à Agbadahonou

Les Lions Club de Lomé ont mené une sensibilisation le 29 juillet dernier à Agbadahonou, un des quartiers de Lomé, contre la toxicomanie. L'initiative qui répond aux besoins des communautés locales s'inscrit dans le cadre des activités mensuelles des Lions.

Cette séance de sensibilisation se situe dans le cadre des actions Lions pour le mois de juillet. En effet, à chaque mois de l'année, les Lions Club initient des actions. Le choix qui s'est porté sur Agbadahonou relève du constat selon lequel, il existe des consommateurs de substances prohibées dans le quartier.

Pour mieux faire passer le message par rapport aux conséquences liées à la consommation de la drogue, une conférence d'échange à été organisée et animée par le docteur de la Clinique

des étoiles, M. Kpakpo-Akue Moévi membre de Lions Club. Au cours de la séance d'échange, M. Moévi a rappelé la définition de la toxicomanie, les différents types de drogues qui existent au Togo, les conséquences sur la santé de celui qui les consomme, les formes de traitement et enfin les premiers signes pour reconnaître une personne qui s'adonne à la drogue.

Selon Mme Patience Abouga Sackey, présidente de Lions Club au Togo, la sensibilisation contre la toxicomanie ne s'arrêtera pas Agbadahonou, elle se



Officiels de la conférence

poursuivra dans d'autres quartiers de Lomé et même dans ceux de l'intérieur du pays.

Les Lions Club est organisation internationale qui a pausé ses valises au

Togo depuis 1960. Cette organisation internationale compte aujourd'hui trois zones au Togo notamment la zone 321, la zone 322 et la zone 323.

Justin Amaah

Disparition d'humoristes Une messe pour le repos de leurs âmes

Les familles éplorées, artistes, humoristes, promoteurs culturels et autres amis ou proches se sont retrouvés le samedi 29 juillet dernier à l'église catholique de la paroisse Saint Kizito de Tokoin Doumassé à Lomé pour prier pour le repos de l'âme des humoristes togolais disparus, parmi lesquels se trouvent Folo et Agbasco.

À la messe de requiem, tous étaient vêtus de noire et du rouge. C'était dans une atmosphère lourde de silence et de soupirs avec une douleur très intense dans les cœurs meurtris. C'est dans ce climat de détresse qu'un hommage a été rendu à ces artisans du rire. Le révérend père Jean-Baptiste Aladé, dans son homélie a souligné que

« Nous ne sommes que de passage sur cette terre. Et un jour nous allons tous quitter ce monde. Donc, il faut que nous soyons vigilants et prêts. Car cela peut arriver à tout moment ».

Le Père Jean-Baptiste Aladé a invité à la fin de la messe de requiem, Gogoligo et Gbadamassi tous deux présents à cette



Symbolique dépôt de gerbe au cours de la messe

célébration à rétablir leur lien d'amitié. Aux dire du président du Collectif des humoristes togolais, Professeur Abawé, un grand spectacle sera bientôt organisé

en mémoire des illustres disparus et les fonds recueillis serviront à aider les familles éplorées.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Pour combattre l'insalubrité à Lomé L'ANADEB associe les leaders d'opinion

Associer les organisations de Femmes, les chefs traditionnels et les leaders d'opinion du Grand Lomé à la gestion des infrastructures de développement mis à leur disposition par l'Etat et ses partenaires. C'est le but poursuivi par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) en ouvrant ce jeudi, les travaux d'un atelier consacré au partage d'expériences avec les leaders communautaires sur les comportements favorables à un environnement sain dans la lutte contre l'insalubrité à Lomé et ses environs.



Mazalo Katanga, DG ANADEB

Cette rencontre qui entre dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), vise le renforcement des capacités des participants à la gestion des infrastructures. L'ANADEB veut leur enseigner les attitudes et pratiques susceptibles d'éradiquer l'insalubrité

à Lomé, ont indiqué les organisateurs de la rencontre qui s'organise avec l'Appui technique de la Direction de l'assainissement.

« Il y a des maladies que nous pouvons très facilement éviter si nous changeons un peu nos comportements en matière d'insalubrité. La gestion des dépotoirs, des latrines sont des éléments très importants qu'il faut prendre en compte dans la lutte contre les maladies », a laissé entendre la Directrice générale de l'ANADEB, Mazalo Katanga qui a salué l'initiative prise par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé d'améliorer les conditions de vie des Togolais vivant dans les milieux peu ou mal desservis en mettant en œuvre le PUDC.

Cet atelier se poursuivra dans les autres villes bénéficiaires du PUDC.

afrepress

Emploi Welcome dénonce des travailleurs domestiques sans-papiers

L'Agence Welcome, une agence de placement de travailleurs domestiques, à travers le Syndicat des Travailleurs Domestiques du Togo (SYNTRAD-TOGO) et en partenariat avec le Comité National des Défenseurs des Droits des Travailleurs Domestiques (CNDtrad) annonce avoir soumis un cahier de charges au gouvernement, mercredi 26 juillet 2017.

Un cahier de doléances qui se résume en sept points essentiels portant sur la réglementation

du travail domestique au Togo, la ratification de la convention 189 de l'OIT, la reconnaissance du Comité

Togo-Chine Signature d'un accord entre l'Université de Lomé et l'Université de Shandong

Un accord de coopération a été signé le 20 juillet dernier en Chine, entre le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé et le "Poultry eco-nutrition research center (PENRC) de l'Université agricole de Shandong en Chine, indique un communiqué de presse du CERSA.

Cet accord concerne huit principaux domaines à savoir : missions de durée variable pour les enseignants et les chercheurs, échanges d'étudiants de niveau avancé, préparation des thèses de doctorat en co-encadrement/cotutelle, échanges et élaboration en commun de méthodes et de matériels didactiques, organisation de conférences, de séminaires et colloques sur des thèmes d'intérêt commun, échanges d'information scientifiques et de publications, utilisation des nouvelles technologies dans les cursus universitaires et facilitation de la coopération industrie-université.

Le PENRC va œuvrer, entre autres, à l'identification d'industries chinoises dans la filière avicole pouvant solliciter l'expertise du CERSA, le transfert de technologies ou encore la facilitation du partenariat entre le

secteur privé industriel chinois et le CERSA. Dans le cadre du présent accord qui sera évalué tous les trois ans, les activités seront cofinancées par les deux institutions. Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a été créé en 2014 pour promouvoir l'excellence dans la formation, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits de la filière avicole. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 4 milliards de FCFA, le CERSA forme des diplômés qualifiés d'Afrique de l'Ouest et du Centre de niveau Master et Doctorat, et apporte des innovations permettant de répondre aux nombreux défis de développement régional spécifiques à la filière avicole. Son siège est à Lomé, au Togo.

Xinhua

National des Défenseurs des droits des Travailleurs Domestiques. L'Agence Welcome, le Syndicat des Travailleurs Domestiques du Togo (SYNTRAD-TOGO) et le CNDtrad plaident aussi pour l'établissement de pièces de naissance et de cartes nationales d'identité aux domestiques dont 72% sont sans-papiers, l'élaboration de projets d'alphabétisation et la mise en place d'une protection sociale.

Cette démarche entre dans le cadre de la célébration de la 11ème édition de la journée internationale des travailleurs

domestiques placée sous le thème : « Le travail domestique, un métier au chômage zéro ».

ASSIAH Sylvestre, Directeur de l'Agence Welcome et président du Comité National des Défenseurs des Droits des Travailleurs Domestiques a saisi l'occasion pour expliquer les motivations de cette démarche au cours d'une rencontre tenue dans la matinée de ce mercredi 26 juillet 2017 au siège de son agence à Lomé.

Théophile K.

Tous à l'école

le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne la scolarité de vos enfants

In partnership with the FONDATION BOA

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK